

Non au :
« patriotisme », « union sacrée », « compromis social »
pratiqués par Souillot en violation du
mandat syndical.

Contre ça, il faut lors du congrès d'avril
une candidature d'indépendance vis-à-
vis du patronat et de l'État avec un plan
de revendications sociales.

Les Échos c'est un journal patronal. Il est la propriété
d'Arnault de LVMH.

Il y a plus social pour y exprimer une parole syndicale
revendicatrice du point de vue des travailleurs. Mais c'est à
ce journal patronal que l'actuel Secrétaire Général a
accordé un entretien, le 12 mai, confirmant son orientation
en faveur de la collaboration de classe, orientation
contraire aux statuts comme à l'histoire de la CGT-FO.

F.Souillot se dit favorable à la négociation collective et au « choix de société qu'avait fait le Conseil National de la Résistance »...

Ce pour préciser :

«La situation actuelle rend plus que jamais essentielle la souveraineté industrielle et le patriotisme économique dont les employeurs ne font pas assez preuve.»

Qu'est-ce c'est que ce baratin sur le «patriotisme économique» ?

Ce n'est pas dans le mandat du syndicalisme indépendant d'attendre et de demander cela au patronat.

D'ailleurs si Souillot connaissait et respectait l'historique du mandat syndical, il ne pourrait ignorer, à propos de «patriotisme», que la CGT de Jouhaux (et la CFTC) ont fait partie à sa fondation du Conseil National de la Résistance. Mais pas le patronat organisé dans son syndicat, la CFPF, qui avait choisi la collaboration avec Vichy et le Troisième Reich...

La recherche du profit à court terme dans n'importe quelle condition, voilà le «patriotisme» du patronat français.

Il faudra attendre 1946 pour que la CFPF devienne le CNPF qui s'appelle aujourd'hui Medef...

Il n'y a jamais rien eu à attendre et ce n'est pas le rôle du syndicalisme libre de ressortir cette vieille lune. À plus forte raison dire cela dans le journal appartenant à Arnault lequel, en janvier dernier, a déclaré :

« On parle toujours d'augmenter les impôts, les taxes sur la réussite et

après on s'étonne de la mauvaise énergie qui se diffuse et des délocalisations». »

Il était suivi par Martin, responsable du Medef, le 31 janvier :

« Bernard Arnault a évidemment raison. [...] Les conséquences, c'est que ceux qui peuvent partir partent. Et ils ont raison »... »

Voilà qui est clair... et qui doit être condamné...

On le voit les Arnault, Martin et consorts, le « patriotisme économique », ils s'en foutent et ils le proclament !!!

Oser invoquer ça, pour un syndicaliste, ce n'est qu'un prétexte à la collaboration de classe...

Mais c'est vrai, à ce propos, que Souillot a signé le communiqué commun avec le Medef du 17 décembre :

« les acteurs sociaux que nous sommes - représentants des organisations syndicales et patronales - sommes profondément attachés à la démocratie et à la démocratie sociale. Nous sommes déterminés à participer pleinement aux transformations de notre société, confrontés à une situation budgétaire et à des mutations sans précédent qu'elles soient technologiques, géostratégiques, démographiques ou climatiques. »

Et avec tout ça, aucune revendication syndicale !

À commencer par rien contre la démocratie bafouée par un refus du suffrage universel par Macron et des gouvernements Barnier et Bayrou dont les partis ont perdu les élections (48 et 36 députés) et qui

gouvernement contre le résultat des législatives et contre la démocratie... En sus du patriotisme, Souillot ose cette contrevérité :

« À FO, nous ne sommes pas opposés aux aides. La seule chose que l'on dit, c'est qu'il faut qu'elles soient conditionnées. »

C'est faux.

C'est étranger au mandat syndical.

C'est une trahison du mandat syndical.

À preuve, tout simplement, les statuts de FO exigent : « l'indépendance absolue vis-à-vis du patronat » et le syndicat ne « doit pas lier son destin à celui de l'État ».

Non seulement il est impossible à la CGT-FO de se positionner en faveur du versement d'argent public aux entreprises privées ou à l'allègement des charges sociales vidant les caisses de l'État, mais il faut absolument revendiquer que cela cesse.

En clair les entreprises qui viennent de bénéficier grâce à Macron de la baisse de l'impôt sur les sociétés de 33 à 25 % (perte de 60 milliards pour le budget de l'État), ne peuvent pas « en même temps » bénéficier d'un allègement de charges sociales à hauteur de 75 milliards.

Ces 75 milliards sont dus et doivent revenir dans les caisses de l'État. Ce qui dispensera les tartuffes du capital de nous parler de la Sécurité Sociale en péril à cause de 20 milliards... ou de s'en prendre

à l'abattement fiscal dont bénéficient les retraités, y compris modestes...

Un rapport de force intersyndical s'impose donc, comme en 1995, contre cette politique d'un gouvernement sans légitimité démocratique.

Sauf qu'avec Souillot pas de rapport de force. Sur les retraites cela revient à faire du pied au gouvernement :

« À Force-Ouvrière, nous appelons le gouvernement à nous saisir de ce sujet, non pas dans l'urgence, mais pour construire un compromis social à long terme. »

Quel compromis, puisque Bayrou veut maintenir les 64 ans ?
Où sont les revendications ?
Où sont les moyens de les faire aboutir ?

À la fin de l'entretien, Souillot affirme qu'à FO « nous gagnons des adhérents » et qu'il pose sa candidature pour avril prochain...

Pour les adhérents, Souillot ne donne aucun chiffre.

À propos de chiffres, pour recettes (selon les comptes officiels et publics des organisations syndicales) ; on en a : FO c'est en montant de cotisations comparé :

2022:

CFDT : 15 968 642 (31,67 % des recettes)

CGT : 12 508 242 (27,74 % des recettes)

FO : 8 743 341 (24,57 % des recettes)

2023:

CFDT : 16 808 337 (34 % des recettes)

CGT : 13 370 745 (24,97 % des recettes)

FO : 7 864 132 (21,15 % des recettes)

Comme on le voit, avec Souillot, FO ne se porte pas bien.

Manifestement les adhérents, les militants n'acceptent pas sa ligne de « patriotisme » et de « compromis social » avec n'importe quel gouvernement... Et sans rapport de force syndical et sans plan de

revendications clair, des revendications de classe !

Les chiffres sont là. Les faits sont têtus...

Le rejet de la base est manifeste contre cette orientation de collaboration de classe...

Il importe de faire échec à toute tentative bureaucratique d'imposer une candidature unique, comme ce fut lamentablement le cas lors du dernier congrès confédéral de Rouen, bafouant la démocratie syndicale...

Une candidature de retour aux fondamentaux, au respect des statuts de FO, au respect du mandat syndical porteur d'une alternative sociale s'impose...

Avec une candidature pour que vive la CGT-FO retrouvée.